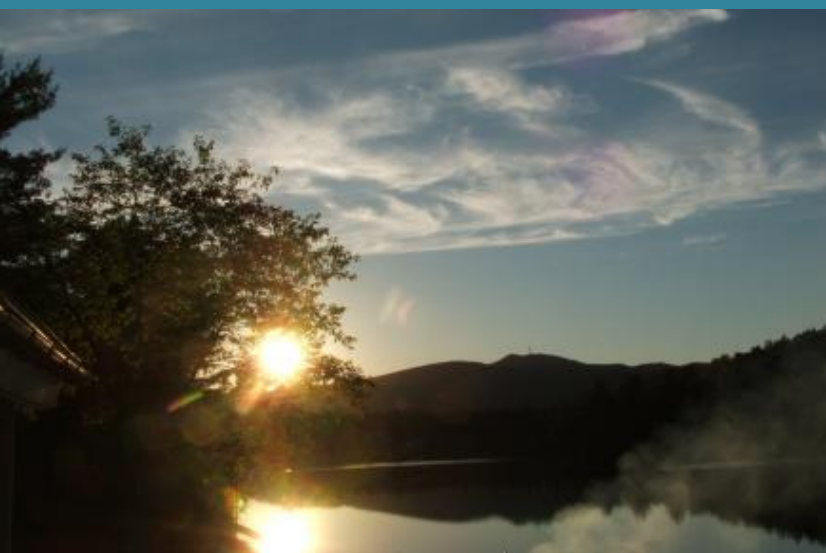




Inventaire des foyers d'érosion



Lacs Supérieur et Équerre

Municipalité de
Lac-Supérieur

Automne 2010



Une collaboration entre :



Mise en contexte

Dans le cadre de l'Opération Bleu-Vert, les organismes de bassin versant du Québec sont mandatés pour poser des actions sur les plans d'eau affectés par une efflorescence d'algues bleu-vert. Grâce à l'appui financier et à la collaboration de l'OBV RPNS (organisme de bassins versants des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon), AGIR pour la Diable est devenue, pour l'été 2010, l'organisme local chargé de réaliser les actions pour les lacs situés sur le territoire du bassin versant de la rivière du Diable.

Ces actions sont élaborées entre AGIR et les acteurs du milieu. Celles-ci se révèlent généralement différentes d'un plan d'eau à un autre, reflétant ainsi les besoins spécifiques de chaque lac et répondant à de réelles nécessités des usagers.

Ainsi, puisque le lac Supérieur figurait au *Bilan final des plans d'eau touchés par une fleur d'eau d'algues bleu-vert en 2009*, AGIR disposait d'un budget pour y concrétiser une action. D'autre part, suite aux discussions entre l'organisme et la municipalité, il apparaissait que le lac Équerre démontrait également certains besoins. Ce plan d'eau a donc aussi bénéficié de services grâce à l'Opération Bleu-Vert.

Merci à notre principal partenaire :



L'Opération Bleu-Vert est coordonnée par le Regroupement des organismes de bassin versant du Québec (ROBVQ) et subventionnée par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP).



Actions réalisées

Lac Supérieur

Afin de trouver l'action la plus pertinente pour le plan d'eau, AGIR pour la Diable a d'abord rencontré certains membres de l'association *Les amis du lac Supérieur*. Les discussions ont mené à plusieurs pistes d'actions envisageables. Suite à la consultation de la municipalité de Lac-Supérieur, il fut conclut que l'action la plus pertinente pour ce plan d'eau consistait à inventorier les foyers d'érosion en bordure du lac.

Le mardi 5 octobre 2010, AGIR pour la Diable, une biologiste de la Firme Genivar, ainsi que le directeur et un employé du service des travaux publics de la municipalité de Lac-Supérieur ont effectué une visite terrain. 14 problématiques de foyers d'érosion, et leurs solutions, ont été identifiées. Elles sont maintenant cartographiées et identifiées sur des fiches terrains (Annexe A du présent document).

Cet inventaire des foyers d'érosion sera également acheminé au ministère des Transports du Québec (MTQ). En effet, le chemin du lac Supérieur étant sous leur juridiction, le MTQ pourrait appliquer les moyens correctifs proposés à l'Annexe A et s'appliquant à cette portion du territoire.

Lac Équerre

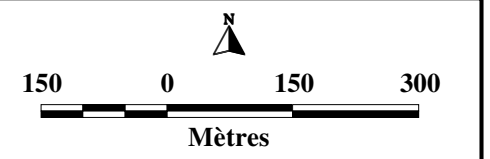
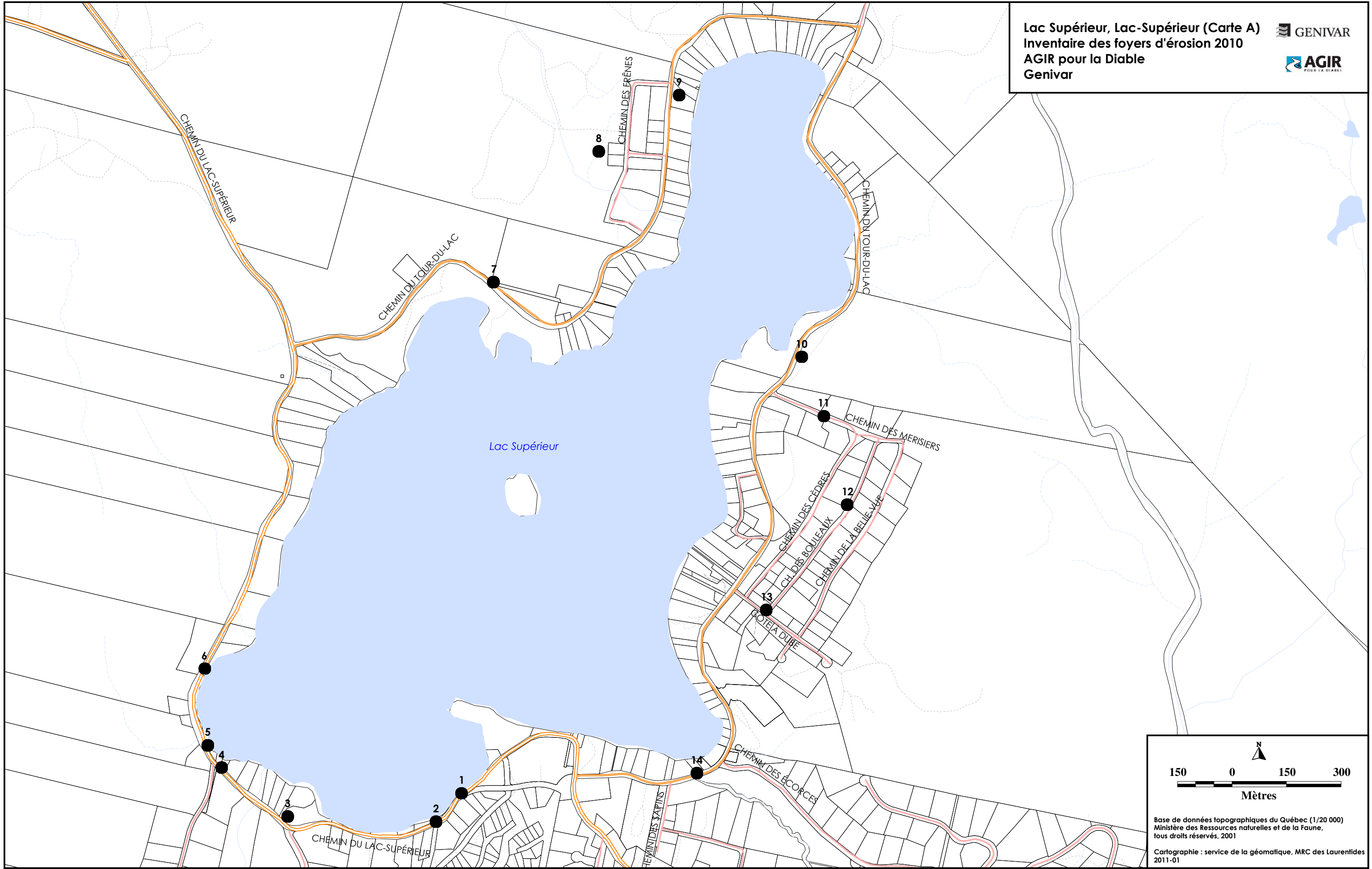
Dès le début des démarches pour le lac susmentionné, la municipalité de Lac-Supérieur a témoigné des besoins d'autres plans d'eau situés sur son territoire, notamment le lac Équerre.

AGIR pour la Diable organisait alors une formation pour le contrôle de l'érosion dans les activités de voirie, toujours dans le cadre de l'Opération Bleu-Vert. Elle était à la recherche de sites à visiter pour cette journée terrain. Par conséquent, AGIR a choisi le chemin du lac Équerre. L'étude de celui-ci a bénéficié de l'expertise d'une ingénieure et d'un biologiste de la firme Genivar, ainsi que de la trentaine de participants de la formation (ministère des Transports du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, MRC des Laurentides, employés municipaux des services de travaux publics, organismes de bassin versant, etc.).

Les foyers d'érosion identifiés lors de cette journée de formation, événement tenu le 30 septembre 2010, sont cartographiés (Carte B) et expliqués en Annexe B.

Annexe A – Lac Supérieur

- Carte A : répertoire cartographique des foyers d'érosion identifiés au lac Supérieur
- Fiches descriptives des sites
 1. Empierrer les têtes de ponceaux et revégétaliser
 2. Empierrer les têtes de ponceaux
 3. Nettoyer le fossé, creuser un bassin de sédimentation et revégétaliser
 4. Entretenir et revégétaliser le fossé, creuser un fossé et un bassin de sédimentation
 5. Empierrer la tête d'un ponceau
 6. Nettoyer un ponceau
 7. Trouver et entretenir les ponceaux
 8. Stabiliser les talus érodés par l'hydroensemencement
 9. Stabiliser le talus érodé
 10. Stabiliser le fossé et revégétaliser
 11. Creuser le fossé
 12. Creuser deux bassins de sédimentation
 13. Nettoyer le fossé, empierrer le fossé et le bassin de sédimentation (en partie) et asphalté le dalot
 14. Calculer le débit pour s'assurer de l'efficacité des ponceaux en place



Nom du lac : Lac Supérieur

Référence cartographique : Carte A

Numéro du site : 1 (Clerc maison après la rue de la fraternité)

Action(s) recommandée(s) en 2010 :

Empierrer les têtes de ponceaux
Reboiser la rive

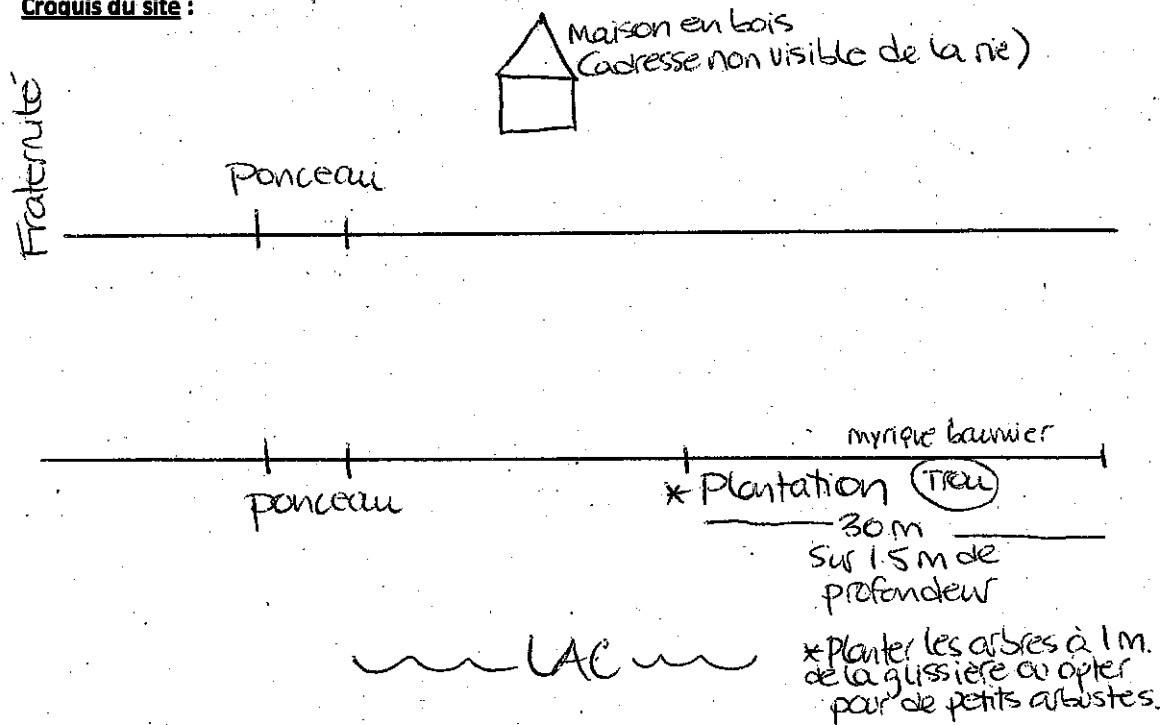
Planification des travaux (échancier, étapes) – À remplir par la municipalité :

Matériel nécessaire aux travaux – À remplir par la municipalité :

Plantation : mélange B et paille ; arbustes indigènes (Myrique baumier sur place); arbres (Érables rouges argentés, cèdre, éde résineux).
Collaboration AMB du lac ? AGR (distribution) ?

Suivi :

Croquis du site :



La santé de nos cours d'eau, une question d'avenir !

1255, chemin des Lacs • Saint-Faustin-Lac-Carré (Qc) • J0T 1J2 • Tél. : (819) 881-3373 pt 1404

Téléco. : (819) 888-2537 • Courriel : info@agirpourladiable.org • www.agirpourladiable.org

Nom du lac : Lac Supérieur

Référence cartographique : Carte A

Numéro du site : 2 (près du 2315/2319 ch. du lac Supérieur)

Action(s) recommandée(s) en 2010 :

Empierrer la tête du ponceau de la rive.
lors d'un éventuel changement, rallonger le ponceau pour
empierrer l'autre tête.

Planification des travaux (échancier, étapes) - À remplir par la municipalité :

Matériel nécessaire aux travaux - À remplir par la municipalité :

Suivi :

Croquis du site :



ponceau : lors d'un changement,
rallonger le ponceau pour
pouvoir empierrer la tête.



ponceau = empierrer la tête
(possible immédiatement)



~ LAC ~

Nom du lac : Lac Supérieur

Référence cartographique : Carte A

Numéro du site : 3 Corps de 2408/2416 ch. du lac Supérieur.

Action(s) recommandée(s) en 2010 : Changer le ponceau

Nettoyer le fossé

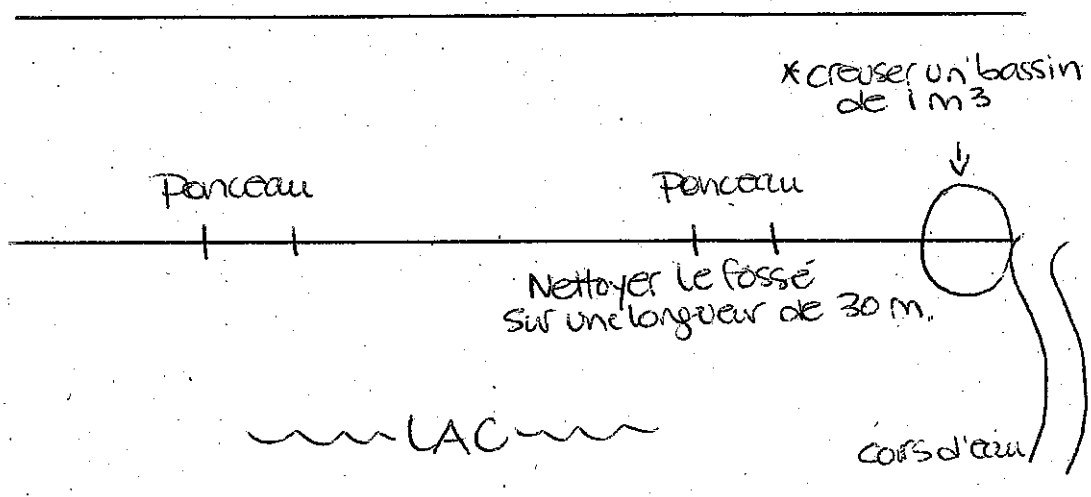
* Creuser un bassin de sédimentation (de CA nécessaire, car à même le fossé)
Revégétaliser

Planification des travaux (échancier, étapes) – À remplir par la municipalité : _____

Matériel nécessaire aux travaux – À remplir par la municipalité : _____

Suivi : _____

Croquis du site :



La santé de nos cours d'eau, une question d'avenir !

1255, chemin des Lacs • Saint-Faustin-Lac-Carré (Qc) • J0T 1J2 • Tél. : (819) 661-3373 pt 1404

Télex : (819) 688-2537 • Courriel : info@agirpourladiable.org • www.agirpourladiable.org

Nom du lac : Lac Supérieur

Référence cartographique : Carte A

Numéro du site : 4 (au coin ch. du lac Supérieur et ch. du lac aux ours)

Action(s) recommandée(s) en 2010 :

Entretien et revegetaliser le fossé (méthode du tiers inférieur)

Creuser un fossé et un bassin de sédimentation

Retravailler la hauteur du ponceau (trop élevée)

Planification des travaux (échancier, étapes) – À remplir par la municipalité :

Matériel nécessaire aux travaux – À remplir par la municipalité :

Suivi :

Croquis du site :

Fossé à entretenir et
à revegetaliser
(méthode du tiers inférieur)
— 30 m. —

Petit chemin

X Habitat du poisson
(frayère de perlan)

Ch. du lac aux ours

Creuser un fossé

○ Bassin de
sédimentation

Ponceau
(maintenant surélevé
par rapport à son
niveau initial)

~ LAC ~

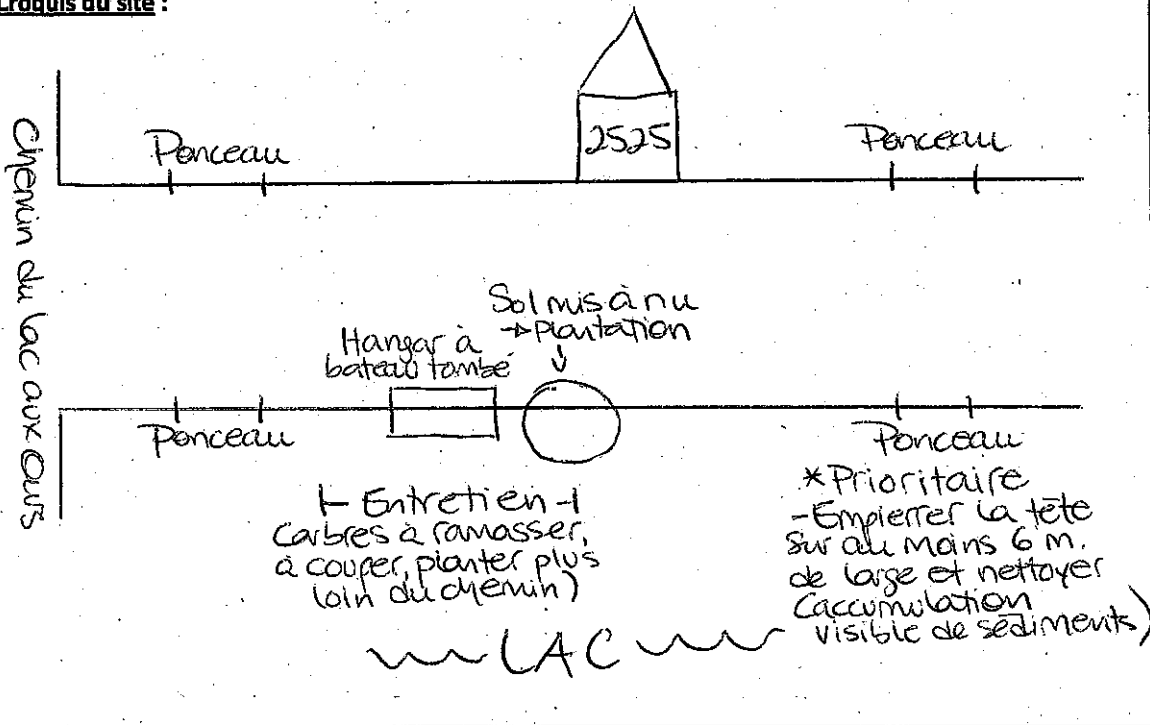
Nom du lac : Lac Supérieur
 Référence cartographique : Carte A
 Numéro du site : 5 (à droite du ch. lac aux ours)
 Action(s) recommandée(s) en 2010 : _____

Planification des travaux (échancier, étapes) – À remplir par la municipalité : _____

Matériel nécessaire aux travaux – À remplir par la municipalité : _____

Suivi : _____

Croquis du site :



La santé de nos cours d'eau, une question d'avenir !

1265, chemin des Lacs • Saint-Faustin-Lac-Carré (Qc) • J0T 1J2 • Tél. : (819) 661-3373 pt 1404

Télé. : (819) 688-2537 • Courriel : info@agirpourladiable.org • www.agirpourladiable.org

Nom du lac : Lac Supérieur
Référence cartographique : Carte A
Numéro du site : 6 (face au rap, avant que la route s'éloigne du lac)
Action(s) recommandée(s) en 2010 : _____

Planification des travaux (échancier, étapes) – À remplir par la municipalité : _____

Matériel nécessaire aux travaux – À remplir par la municipalité : _____

Suivi : _____

Croquis du site :

Ponceau : à nettoyer

Ponceau : tête du ponceau
dans un bouleau

~ LAC ~

Nom du lac : Lac Supérieur

Référence cartographique : Carte A

Numéro du site : 7

Action(s) recommandée(s) en 2010 :

Trouver (et changer?) les ponceaux trop élevés pour les fossés?
Marcher le cours d'eau jusqu'au lac vérifier le niveau de
l'axe d'écoulement, accumulation de sédiments, refoulement du lac?

Planification des travaux (échancier, étapes) - À remplir par la municipalité :

Matériel nécessaire aux travaux - À remplir par la municipalité :


Suivi :

Croquis du site :

*L'intervention peut nécessiter un C.A. du MDDEP
(CØ d'axe d'écoulement, blocage par sédiments, etc.)

Eau stagnante dans le fossé

L'accumulation d'eau peut constituer
un problème pour la route


cours d'eau

Eau stagnante dans le fossé

LAC

Nom du lac : lac SupérieurRéférence cartographique : CAFE ANuméro du site : 8 (section ch. des Frères)

Action(s) recommandée(s) en 2010 :

Hydroensemencer les talus érodés

Planification des travaux (échancier, étapes) – À remplir par la municipalité :

Matériel nécessaire aux travaux – À remplir par la municipalité :

Suivi :

Croquis du site :

Nom du lac : Lac Supérieur

Référence cartographique : Carte A

Numéro du site : 9 (Havre du versant nord, en face du 982)

Action(s) recommandée(s) en 2010 :

Stabiliser le talus érodé (hydroensemencement, foin,
tapis de revégétalisation)

Planification des travaux (échancier, étapes) – À remplir par la municipalité :

Matériel nécessaire aux travaux – À remplir par la municipalité :

Suivi :

Croquis du site :

Nom du lac : Lac SupérieurRéférence cartographique : Carte ANuméro du site : 10 Ch. Tour du lac, pres du ch. des Merisiers

Action(s) recommandée(s) en 2010 :

Stabiliser le fosséEnsemencer

Planification des travaux (échancier, étapes) – À remplir par la municipalité :

Matériel nécessaire aux travaux – À remplir par la municipalité :

Suivi :

Croquis du site :

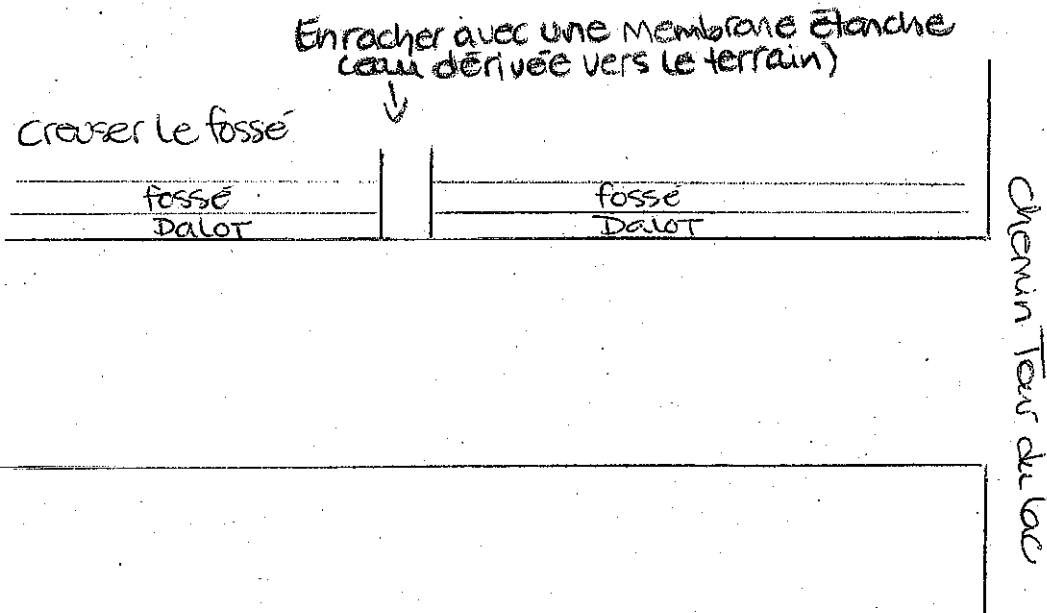
Nom du lac : Lac Supérieur
 Référence cartographique : CARTE A
 Numéro du site : 11 Chemin des Merciers
 Action(s) recommandée(s) en 2010 :
Croiser le fossé

Planification des travaux (échancier, étapes) – À remplir par la municipalité :

Matériel nécessaire aux travaux – À remplir par la municipalité :

Suivi :

Croquis du site :



La santé de nos cours d'eau, une question d'avenir !

1255, chemin des Lacs • Saint-Faustin-Lac-Carré (Qc) • J0T 1J2 • Tél. : (819) 681-3373 pt 1404

Télé. : (819) 688-2537 • Courriel : info@agirpourladiable.org • www.agirpourladiable.org

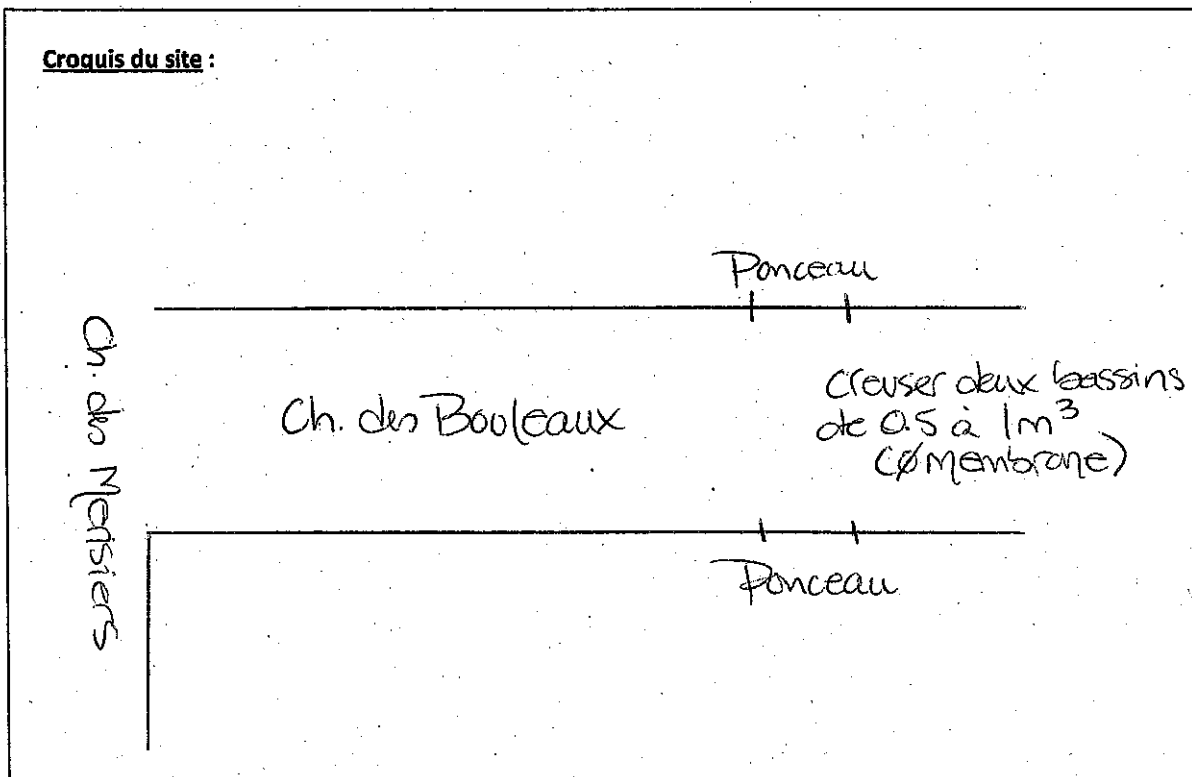
Nom du lac : Lac Supérieur
Référence cartographique : Carte A
Numéro du site : 12 (abrité le 95 ch. des Bouleaux)
Action(s) recommandée(s) en 2010 :
Creuser deux bassins de sédimentation

Planification des travaux (échancier, étapes) – À remplir par la municipalité : _____

Matériel nécessaire aux travaux – À remplir par la municipalité : _____

Suivi : _____

Croquis du site :



Nom du lac : Lac Supérieur

Référence cartographique : Carte A

Numéro du site : 13 (Côte à Dubé)

Action(s) recommandée(s) en 2010 :

Empierrer une partie du fossé et du bassin de sédimentation

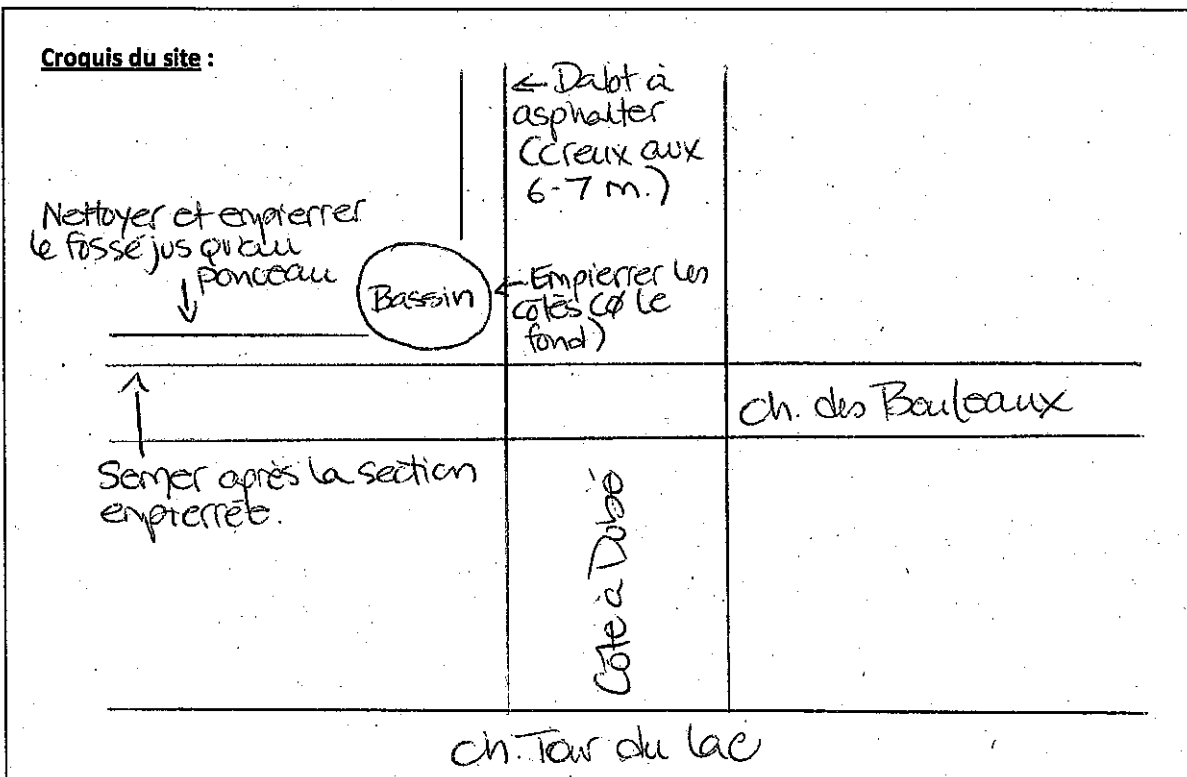
Nettoyer le fossé

Asphalter le dalot

Planification des travaux (échancier, étapes) – À remplir par la municipalité :

Matériel nécessaire aux travaux – À remplir par la municipalité :

Suivi :



Nom du lac : Lac Supérieur

Référence cartographique : Carte A

Numéro du site : 14 (décharge du lac)

Action(s) recommandée(s) en 2010 :

Problème de niveau de l'eau → Les trois ponceaux suffisent-ils?
Calculer le débit pour installer les ponceaux appropriés.

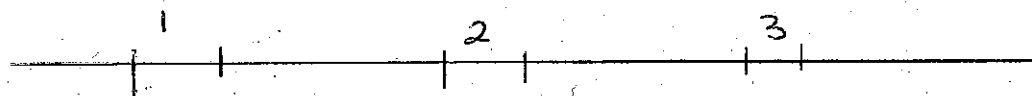
Planification des travaux (échancier, étapes) – À remplir par la municipalité :

Matériel nécessaire aux travaux – À remplir par la municipalité :

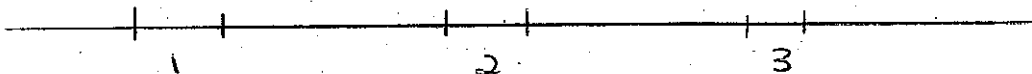
Suivi :

Croquis du site :

Terrain plat : complexifie le drainage



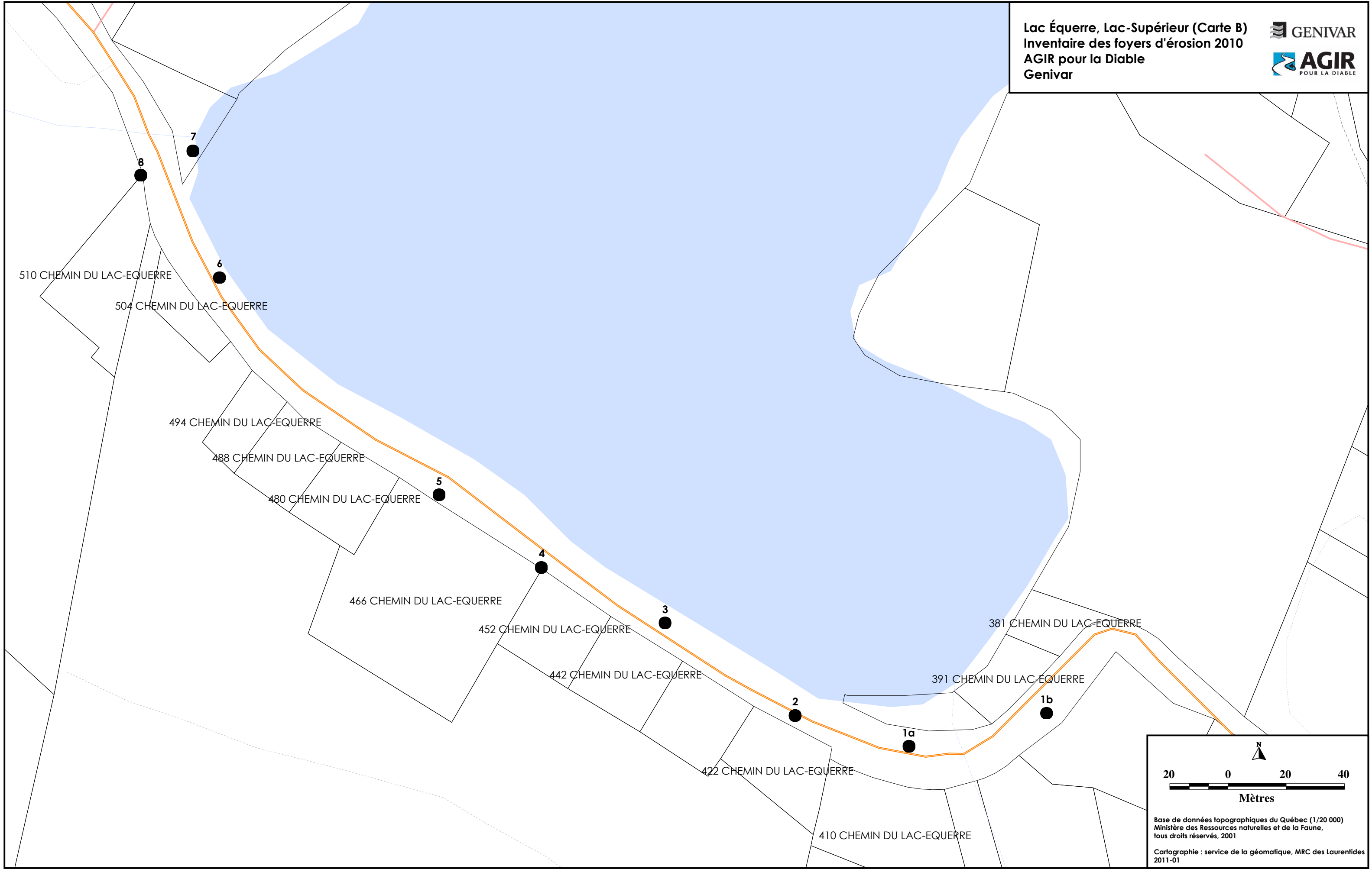
3 ponceaux → suffisants?



La santé de nos cours d'eau, une question d'avenir !

Annexe B – Lac Équerre

- Carte B : répertoire cartographique des foyers d'érosion identifiés au lac Équerre
- Fiches descriptives des sites
 - 1a). Creuser un fossé
 - 1b). Creuser des bassins de sédimentation
 2. Empierrer la tête du ponceau
 3. Revégétaliser
 4. Creuser un deuxième bassin de sédimentation
 5. Stabiliser le foyer d'érosion, débloquer le ponceau, enrocher le fossé jusqu'au ponceau, creuser un bassin de sédimentation
 6. Paver la route
 - 7 et 8. Revégétaliser les sols mis à nu



N

20 0 20 40

Mètres

Base de données topographiques du Québec (1/20 000)
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune,
tous droits réservés, 2001

Cartographie : service de la géomatique, MRC des Laurentides
2011-01

Nom du lac : Lac Équerre

Référence cartographique : Carte B

Numéro du site : 19 (Près du 400 chemin du lac Équerre) Accès public?

Action(s) recommandée(s) en 2010 :

Creuser un fossé (coté lot asphalté)
planter?

Planification des travaux (échancier, étapes) – À remplir par la municipalité :

Matériel nécessaire aux travaux – À remplir par la municipalité :

Suivi :

Croquis du site :



Accumulation d'eau
sur la chaussée

Dalot asphalté de faible
profondeur

Roche

Fossé plus large
et plus profond près
de la roche. Végétaliser
cette section du fossé.

Terrain gazonné
(accès public?)

~ LAC ~

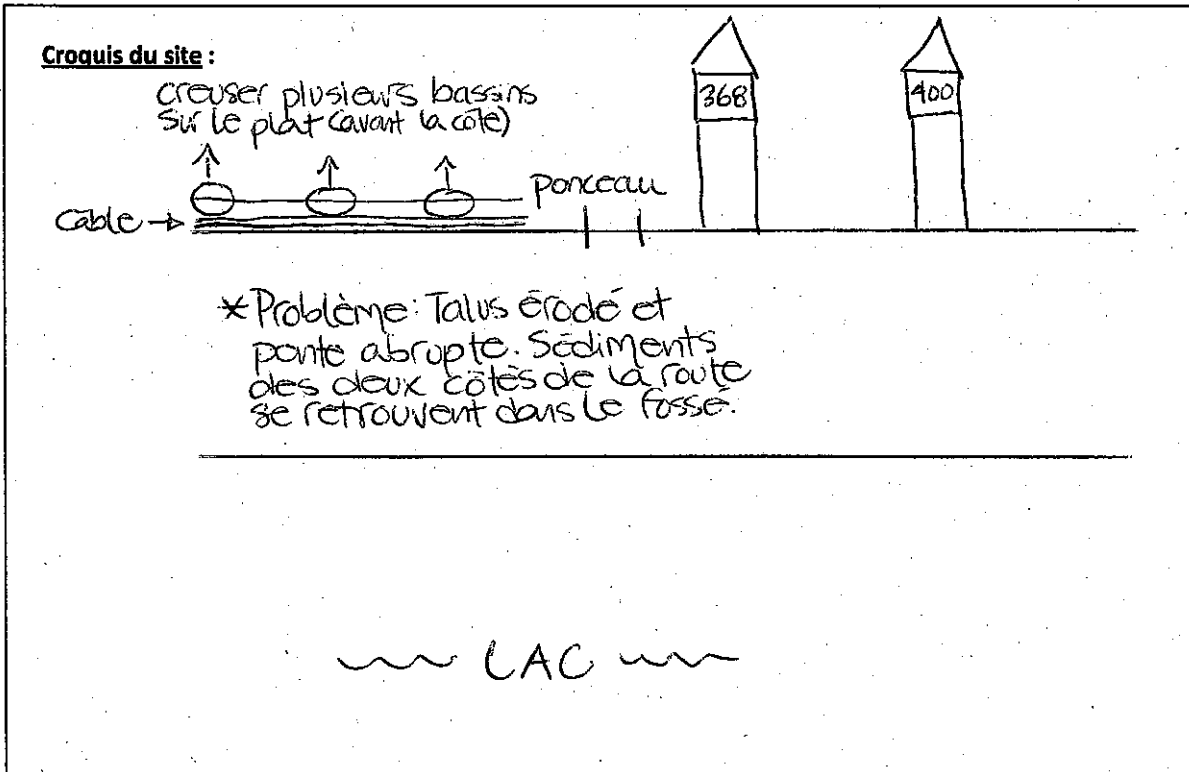
La santé de nos cours d'eau, une question d'avenir !

Nom du lac : Lac Équerre
 Référence cartographique : Carte B
 Numéro du site : 116 (Près de 368/400 chemin du lac Équerre)
 Action(s) recommandée(s) en 2010 :
Creuser des bassins de sédimentation.

Planification des travaux (échancier, étapes) – À remplir par la municipalité : _____

Matériel nécessaire aux travaux – À remplir par la municipalité : _____

Suivi : Le fossé actuel nécessite un entretien régulier



Nom du lac : Lac Équerre
Référence cartographique : Carte B
Numéro du site : 2 (près du lot 422 chemin du lac Équerre)
Action(s) recommandée(s) en 2010 :
Empiercer le pontceau

Planification des travaux (échancier, étapes) – À remplir par la municipalité : _____

Matériel nécessaire aux travaux – À remplir par la municipalité : _____

Suivi : _____

Croquis du site :

Nom du lac : Lac Épierre

Référence cartographique : Carte B

Numéro du site : 3 Contre les lots 422 et 452 ch. du lac Épierre

Action(s) recommandée(s) en 2010 :

Ensemencer et planter.

Planification des travaux (échancier, étapes) – À remplir par la municipalité :

x Éviter les travaux à l'automne

Matériel nécessaire aux travaux – À remplir par la municipalité :

Paille

Semence "Herbio stable" (recommandés par Génival)

Suivi :

Croquis du site :



Longueur :

Rive propice à être revégétalisée

LAC

Nom du lac : Lac Équerre

Référence cartographique : Carte B

Numéro du site : 4 Centre (le 452 et le 466 ch. du lac Équerre)

Action(s) recommandée(s) en 2010 :

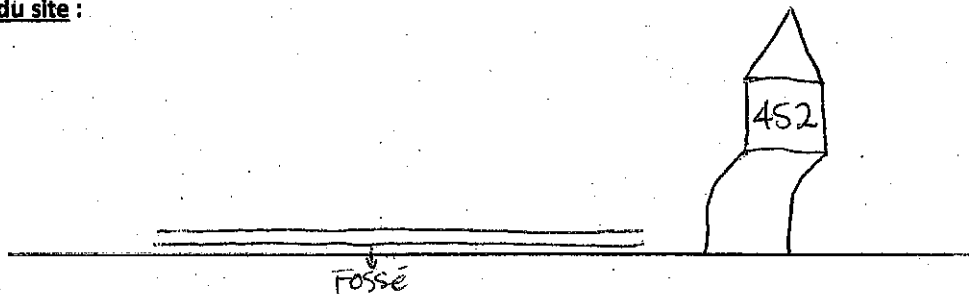
Craiser un deuxième bassin de sédimentation.

Planification des travaux (échancier, étapes) – À remplir par la municipalité :

Matériel nécessaire aux travaux – À remplir par la municipalité :

Suivi :

Croquis du site :



LAC

Nom du lac : Lac Équerre

Référence cartographique : Carte B

Numéro du site : 5 (face au 466 chemin du lac Équerre)

Action(s) recommandée(s) en 2010 :

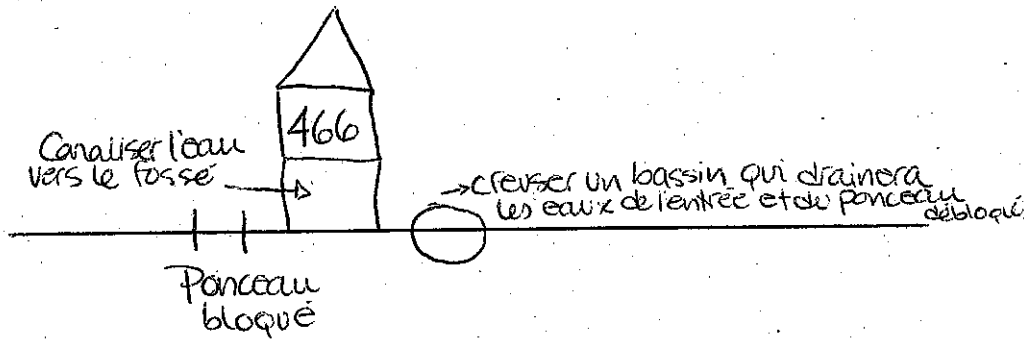
Stabiliser le foyer d'érosion, débloquer le ponceau,
enrocher le fosse jusqu'au ponceau, creuser un bassin de
Sédimentation.

Planification des travaux (échancier, étapes) – À remplir par la municipalité :

Matériel nécessaire aux travaux – À remplir par la municipalité :

Suivi :

Croquis du site :



LAC

Nom du lac : Lac Équerre

Référence cartographique : Carte B

Numéro du site : 6

Action(s) recommandée(s) en 2010 :

Paver la route

* Alternative expliquée sur le croquis

Planification des travaux (échancier, étapes) – À remplir par la municipalité :

Matériel nécessaire aux travaux – À remplir par la municipalité :

Suivi :

Croquis du site :

Former le fossé et tasser la route
Installer un système de drainage fermé
↓ avec bordure (l'eau coule le long de la
bordure vers un puits)

FOSSE

Eloigner les glissières
↓
de la route

Glissières

LAC

Nom du lac : Lac ÉquerreRéférence cartographique : Carte BNuméro du site : 7 et 8 (près du 510 ch. du lac Équerre)

Action(s) recommandée(s) en 2010 :

Végétaliser les sols mis à nu des deux sites.

Planification des travaux (échancier, étapes) – À remplir par la municipalité :

Matériel nécessaire aux travaux – À remplir par la municipalité :

Suivi :

Croquis du site :